

De: municipalite Buckland [buckland@globetrotter.net]
Envoyé: 8 février 2011 08:45
À: Boutin, Anne-Lyne (BAPE)
Objet: Fw:

Bonjour Mme Boutin,

Voici tel que promis la réponse de Mme Juliette Laflamme, mairesse de Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland.

Merci.

Jocelyne Nadeau, d.g.

----- Original Message -----

From: Juliette Laflamme

To: directrice générale

Sent: Monday, February 07, 2011 4:40 PM

Bonjour Jocelyne

Voici la lettre pour le BAPE

Merci

Juliette

Buckland, le 7 février 2011

Envoi par courriel le 7 février 2011

PROJET ÉOLIEN MASSIF DU SUD

Réponse à la question complémentaire du 4 février 2011 (DQ29)

Si le projet de parc éolien se réalise, la municipalité n'aura pas à verser le \$5000, annuellement. Cependant, elle devra quand même faire sa part dans le cadre d'un projet de développement ponctuel.

Juliette Laflamme, mairesse
N.-D. Aux. de Buckland